



L'OBJECTIF FINANCIER – HIVER 2018

# Info SIGMA

## Mettre les rendements dans leur bonne perspective

A chaque année, la divulgation des rendements est une période intéressante au niveau de la perception des investisseurs et de leurs attentes. Au cours des derniers mois, les bulletins de nouvelles et les journaux ont suivi de manière assez soutenue les nouveaux sommets atteints par la plupart des indices boursiers, ceci malgré le fait que le TSX n'a augmenté que de 9%, que le rendement de l'indice boursier américain a été affecté par une baisse de près de 7% de la devise US par rapport au dollar canadien, et qu'un portefeuille adéquatement diversifié détient plus que simplement de la bourse. Le zton de la presse populaire est toujours spectaculaire dans les bonnes et les moins bonnes nouvelles. La bourse aurait beau monter que de 1% cette année et on parlerait de « nouveaux sommets ».

Un autre facteur est que pour participer pleinement aux hausses boursières de 2017, encore fallait-il y avoir participé pleinement durant toute l'année. Remontons à il y a un peu plus d'un an au moment où très peu d'analystes voyaient l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme. La récente victoire de Donald Trump à la présidence plongeait la planète dans l'incertitude. Son ton arrogant vis-à-vis la Corée du Nord inquiétait les experts qui craignent un dérapage dangereux des relations diplomatiques déjà tendues avec ce pays et sa rhétorique protectionniste vis à vis les partenaires commerciaux risquait de freiner l'embellie de croissance qui commençait à s'installer. De plus, la récente victoire du Brexit créait encore d'importants remous dans la zone Euro et faisait craindre le pire.

En conséquence, plusieurs gestionnaires ont choisi, l'an dernier, de liquider une bonne partie de leurs portefeuilles et d'adopter un positionnement défensif, question de voir comment les choses allaient se passer. Ce genre d'anticipation, nous le savons, peut s'avérer coûteuse. Il est toujours très difficile de savoir quel est le moment propice pour réinvestir dans les marchés une fois sorti. D'ailleurs, bon nombre de gestionnaires ont sous-performé en 2017 pour cette raison. De tels réflexes sont plutôt la conséquence d'une structure de portefeuille qui ne gère pas assez bien le risque. Un portefeuille doté d'une structure bien diversifiée parmi une grande variété de classes d'actifs ne saura probablement pas reproduire le rendement des indices boursiers en période d'emballement, mais saura diminuer la tentation du gestionnaire de réagir émotivement, et de conserver les gains acquis une fois que les marchés changent de direction.

Notre portefeuille Sigma équilibré reste en tout temps hautement diversifié parmi un grand nombre de classes d'actifs, et notre discipline de rééquilibrage nous permet de prendre des profits à mesure que les marchés augmentent, ayant résulté en un rendement de 7,77% comparativement à 6,86% pour l'indice équilibré FBN pour 2017, tout en maintenant une gestion du risque supérieure. Notre portefeuille Sigma Rotation de classes d'actifs pour sa part nous permet de concentrer le portefeuille là où les tendances sont fortes, et ceci de manière disciplinée, sans émotions. Nous ayant permis de capté la bonne performance des pays émergents et actions internationales, Sigma rotation de classes d'actifs termine l'année avec un respectable gain de 9,65% tout en maîtrisant également très bien le risque.

Vos conseillers en placement



**Christian Lamarre, B.A.A.**  
Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille  
Premier vice-président



**Guy Lalonde, B.A.A., CAIA**  
Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille  
Premier vice-président



**François Beaucage, MBA, CIM, Pl. Fin.**  
Conseiller en placement associé  
Gestionnaire de portefeuille

## La revue des marchés

Les marchés nous ont réservé des surprises en 2017. Ce qui s'annonçait comme une année remplie de risques et d'incertitudes se termine avec de solides gains pour les indices boursiers. La récente élection du Président Trump, les nombreuses tensions géopolitiques, et les niveaux déjà élevés des indices boursiers ont donné une bonne dose de soucis aux analystes dont les attentes pour 2017 étaient très modestes, voire négatives dans plusieurs cas.

Les investisseurs ont été particulièrement bien récompensés pour les placements à l'international. En dollars canadiens, l'indice des pays émergents termine l'année chef de file avec un gain total de 26 %, suivi d'un gain de 16,56 % pour les actions internationales des pays développés et de 13,58 % pour le S&P 500. Malgré un gain de 9 % pour l'année, le TSX accuse donc un retard par rapport à ses homologues internationaux.

Étant donné leur nature souvent non cyclique par rapport aux indices boursiers ainsi que les niveaux de taux d'intérêts à des bas historiques, on ne peut se surprendre des rendements plus modestes des obligations. L'indice de référence obligataire canadien n'a affiché qu'un rendement de 2,52 %.

Comme c'est habituellement le cas en périodes de hausses de taux, la courbe de rendement s'est aplatie durant l'année. Autrement dit, lorsque les banques centrales augmentent les taux directeurs à court terme, ils diminuent par leurs actions le risque d'inflation dans l'avenir, ce qui favorise les obligations de plus longue échéance, et peut même souvent mener à l'augmentation de leur prix. Aux États-Unis par exemple, tous les taux en deçà de 10 ans ont augmenté tandis que tous les taux sur les obligations de 10 ans et plus ont baissé. Au Canada, les taux ont augmenté sur toute la courbe, par contre ce sont les obligations de 3 à 5 ans qui ont écopé le plus.

Comme il est aussi habituellement le cas à ce stade-ci du cycle économique, c'est plutôt la prise de risque qui est récompensée. L'indice des obligations à rendement élevé a augmenté de 7 % durant l'année. Dans la conjoncture actuelle, l'amélioration des bilans financiers des entreprises plus à risque grâce à la bonne croissance économique résulte en une bonne performance de ces obligations.

L'or termine l'année avec un gain de 9 %. Suite à une bonne progression durant les trois premiers trimestres de l'année, propulsé par les tensions entre la Corée du Nord et les États-Unis mais il s'est repliée depuis.

## Cotisation REER vs CELI: Lequel privilégier ?

A chaque année, la décision de cotiser au REER ou au CELI représente un réel dilemme pour plusieurs investisseurs. En effet, même si la cotisation annuelle au CELI est devenue presque "automatique" pour plusieurs investisseurs aisés ou fortunés, certains se questionnent sur la pertinence de cotiser encore au REER. Il n'y a pas de réponse absolue à cette question car plusieurs éléments sont à prendre en considération.

Les personnes qui disposent d'un revenu élevé et qui peuvent cotiser au REER devraient considérer cette alternative, car elle permet de réduire le revenu imposable de façon importante, procurant ainsi des économies d'impôt appréciables. De même, les individus à revenu élevé qui ne disposent pas de régime de retraite d'employeur ont intérêt à considérer le REER. En effet, il est probable que votre taux marginal d'impôt actuel soit supérieur au taux d'impôt applicable à votre retraite, ce qui confère un avantage intéressant. Combiné à l'accumulation du capital à l'abri de l'impôt durant plusieurs années, le REER croît plus rapidement qu'une somme équivalente investie hors-REER. Les personnes qui ne disposent pas d'un régime de retraite, ou dont le régime ne comble pas une part significative des besoins à la retraite auraient intérêt à considérer l'alternative du REER. Également, Les employés embauchés à un âge plus avancé qui ne profitent pas pleinement des avantages de leur régime de pension devraient envisager le REER.

En ce qui concerne le CELI, le public-cible est plus large : Investisseur aisé qui dispose d'excédents de liquidités, bénéficiaire de régime de retraite à prestations déterminées, travailleurs à plus faible revenu de même que les individus qui veulent éviter une future récupération de la Pension de Sécurité de Vieillesse (Voir Objectif Financier été 2017).

D'autres éléments de planification fiscale doivent être pris en considération : Les prestations fiscales, le décès d'un conjoint et les divers crédits d'impôts sont à évaluer dans la décision d'investir au CELI et au REER. Chaque situation étant distincte, nous vous invitons à communiquer avec nous pour en connaître davantage à ce sujet.

## Notre mission

Notre mission consiste à procurer à nos clients des résultats plus fiables à l'aide de nos solutions de gestion de portefeuille indicielle Sigma et d'un accompagnement rigoureux dans tous les autres aspects de la gestion de leur patrimoine.

## Babillard

RAPPEL REER ET CELI:

La limite de contribution REER pour l'année 2017 est de 26 230 \$. La date limite est le 1<sup>er</sup> mars

La limite de contribution pour le CELI pour 2018 est de 5 500 \$. Le montant maximal cumulatif de cotisation depuis le lancement du CELI est de 57 500 \$.

*Vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier de nos services ?  
N'hésitez pas à contacter un membre de notre équipe!*

### VOTRE ÉQUIPE

**Christian Lamarre, B.A.A.**  
Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille  
Premier vice-président  
514 428-4300  
christian.lamarre@fbn.ca

**Marie-Ève de L'Etoile**  
Adjointe en placement  
514 428-4308  
marie-eve.deletoile@bnc.ca  
Sans frais: 1 888 322-2522

**Guy Lalonde, B.A.A., CAIA**  
Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille  
Premier vice-président  
514 428-4327  
guy.lalonde@fbn.ca

**Marie-Claude Décary**  
Adjointe en placement  
514 428-4325  
marie-claude.decary@bnc.ca

**François Beaucage, MBA, CIM, PL. FIN.**  
Conseiller en placement associé  
Gestionnaire de portefeuille  
514 428-4314  
francois.beaucage@bnc.ca



Nous avons rédigé le présent commentaire afin de vous donner notre avis sur différentes solutions et considérations en matière d'investissement susceptibles d'être pertinentes pour votre portefeuille de placements. Ce commentaire reflète uniquement nos opinions et peut ne pas refléter celles de Banque Nationale Groupe financier. En exprimant ces opinions, nous nous efforçons d'appliquer au mieux notre jugement et notre expérience professionnelle du point de vue d'une personne appelée à suivre un vaste éventail de placements. Par conséquent, le présent rapport représente notre opinion éclairée et non une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale. Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSX).